

## **Kamel Amichi : chargé de projet des archives électroniques aux Archives départementales du Val-de-Marne (en 2020)**

### **Quel est votre parcours universitaire ?**

J'ai débuté par une licence d'histoire à l'UPEC validée en 2011. Puis, j'ai obtenu un master d'histoire à finalité de recherche à l'université Paris Diderot en 2013. Enfin, j'ai achevé mon cursus par le master 2 histoire et médias à l'UPEC en 2015.

### **Pourquoi avez-vous choisi le master Histoire et Métiers de l'image et du son (alors Master Histoire et Médias) ?**

Mes études d'histoire m'ont poussé à fréquenter assidûment diverses institutions patrimoniales. J'ai été très tôt sensibilisé aux enjeux de conservation du patrimoine. Aussi, au sortir de mon premier master, je ne souhaitais pas poursuivre mon cursus vers un troisième cycle et je n'étais pas attiré par l'enseignement. Après mûre réflexion, j'ai décidé de m'orienter vers les métiers du patrimoine. J'ai pu bénéficier de retours très positifs liés au master histoire et médias, je connaissais aussi l'UPEC de par ma licence. J'ai donc choisi de m'y inscrire.

### **Qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans la réalisation de ce master ?**

La diversité des interventions a été très enrichissante car elle permettait à chacun de découvrir ou d'approfondir un sujet lié à la conservation et à la valorisation de l'image et du son. Les visites organisées furent aussi l'occasion d'observer « l'envers du décor » d'institutions prestigieuses et d'appréhender leur travail non plus par le prisme de l'utilisateur mais par celui du professionnel.

### **Comment avez-vous appréhendé le monde professionnel ?**

Le monde professionnel m'était déjà connu car j'ai été salarié durant toutes mes études. Toutefois, je n'avais qu'une maigre connaissance de l'accès au monde professionnel du patrimoine. Je savais que je voulais plutôt m'orienter vers les métiers des archives, mais ces carrières me semblaient encore floues durant le premier semestre du master. J'ai préféré avancer pas à pas et me focaliser sur des jalons professionnels communs à tous les métiers : trouver un stage formateur, renforcer mon expérience professionnelle si le stage est concluant, trouver un poste correspondant à mes attentes...

### **Où avez-vous réalisé votre stage durant votre année de Master 2 ? Que vous a-t-il apporté ?**

J'ai réalisé mon stage au Archives départementales du Val-de-Marne. J'ai mis en pratique les connaissances apprises durant le master et acquis de véritables compétences et savoir-faire en matière d'archives contemporaines, qu'importe leur format. J'ai été aussi associé à des missions ponctuelles et transversales afin d'explorer l'ensemble des activités de cette institution.

Ce stage a durablement structuré ma carrière professionnelle. J'ai pu enrichir ma palette de compétences et développer mes connaissances du métier d'archiviste et de ses réseaux. Ces deux aspects ont été indispensables pour m'insérer au sein de la profession d'archiviste.

**Selon vous, quelles sont les compétences acquises durant le master ? Et que vous apportent-elles aujourd'hui dans votre métier ?**

Le master forme aux principes généraux de l'archivistique. Ces axes théoriques restent incontournables pour réussir à prendre en charge les archives dans leur globalité. Je m'en sers quotidiennement. Ce master favorise surtout l'acquisition de compétences parfois poussées en matière de gestion et de traitement des archives sonores et audiovisuelles. Je les mobilise plus occasionnellement, mais cela m'aide encore pour mieux dialoguer avec mes collègues spécialistes.

Dans une moindre mesure, le master constitue un espace permettant d'apprécier les interdépendances des métiers gravitant autour des documents de l'image et du son. Il devient alors plus simple, par exemple, pour l'archiviste en amont, de comprendre les besoins d'un usager final comme un documentariste et vice versa.

**Quel a été votre cheminement professionnel après la formation ?**

Après l'obtention du master, j'ai effectué plusieurs missions en CDD entre 2015 et 2018 : une mission de traitement d'archives historiques pour l'union des producteurs de banane de Guadeloupe et de Martinique, une mission de collecte des archives contemporaines à la mairie de Saint-Denis, une mission de traitement d'archives à la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie publique, une mission de projet de plan d'urgence des archives à l'université Paris Diderot.

J'ai aussi profité de ces trois années pour continuer à me former, notamment en matière de *records management*, d'archivage électronique, et de gestion de projet. J'ai aussi obtenu le concours d'attaché territorial de conservation du patrimoine. En 2018, j'ai été recruté au conseil départemental du Val-de-Marne en tant qu'archiviste chargé de la gestion documentaire du Pôle aménagement. J'ai retrouvé l'équipe des Archives départementales du Val-de-Marne en 2020 en tant que chargé de projet des archives électroniques.

**Quel est votre métier actuellement ? Quelles sont vos missions concrètes et votre satisfaction personnelle ?**

Je suis en charge du projet de mise en place d'un système d'archivage électronique au sein du conseil départemental du Val-de-Marne. La transition numérique impacte directement les archives. Celles-ci existent de moins en moins sous formats analogiques. Elles doivent désormais être collectées, conservées et restituées sous formats numériques.

Le projet est à ses premiers balbutiements. Je commence à analyser les besoins de la collectivité et à réunir les parties prenantes pour constituer une équipe projet. Je suis enthousiaste à l'idée de construire une solution autant utile aux agents du conseil départemental qu'aux usagers des archives.

**Que conseillerez-vous à un étudiant qui souhaite intégrer le Master Histoire et Métiers de l'image et du son ?**

Les connaissances acquises sont transposables dans différents secteurs et domaines d'activités. Je conseillerai à l'étudiant d'avoir déjà une vague idée du secteur et du domaine vers lequel il veut (ou non) se diriger car cela conditionnera très sûrement sa recherche de stage pour le second semestre.

Le choix du stage me semble être déterminant pour le démarrage de sa carrière professionnelle. Il permettra à l'étudiant de se positionner au sein d'un domaine et d'un secteur d'activité et de développer des compétences qu'il pourra redéployer. Le stage permet aussi de s'insérer dans un réseau professionnel et d'en saisir les dynamiques pour évoluer en son sein.